



MONOGRAPHIE RÉGIONALE

Mayotte

Connaître le secteur en région

HÉBERGEMENT ET RESTAURATIONS

Hôtels, cafés,
Restaurants
(IDCC 1979)



Restauration
rapide
(IDCC 1501)



Restauration
collective
(IDCC 1266)



Cafétérias
(IDCC 2060)



Édition
2023

AKTO

CHIFFRES-CLÉS

L'hébergement et les restaurations dans la région



888 salariés en emploi dans le
secteur Hébergement et restauration
(INSEE, dernière donnée disponible 2017)



30 établissements employeurs
67% Hôtels, cafés, restaurants
33% Restauration rapide



21 contrats d'apprentissage
Données formation AKTO, 2022

388 scolaires de la voie
professionnelle inscrits dans des
cursus de la filière
Ministère Education Nationale/ DGESCO 2021-22

CONTEXTE RÉGIONAL

Mayotte en 2022

L'économie de Mayotte est essentiellement basée sur l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et l'aquaculture. En 2020, elle résiste mieux que les autres régions françaises à la crise sanitaire, en raison du poids important qu'y occupent les administrations publiques. En 2021, 1 800 nouvelles entreprises se sont créées sur l'île (soit +33% par rapport 2020). Le territoire est marqué par un important taux de chômage (34% en 2022). En termes démographiques, le solde naturel est positif, avec des naissances qui repartent à la hausse en 2021, après une diminution en 2020.

Le territoire et son tourisme

Abritant le troisième plus grand lagon du monde, Mayotte bénéficie d'un patrimoine naturel et environnemental important en matière de biodiversité. L'île met en avant ce potentiel en développant le tourisme vert et durable. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la fréquentation des hôtels retrouve un niveau quasi comparable à celui de 2019.

Source : INSEE

310 022

habitants
(soit 0,5% France entière)

0,1%

du PIB national 2021
(soit 2,9 milliards d'euros)

CAPACITÉ HOTELIÈRE

353 chambres,

12 hôtels

Agence d'attractivité et développement
touristique de Mayotte, 2023 (hors chambres
d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme)

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

103 000

nuitées hôtels INSEE 2022

1. Les établissements du secteur

Chiffres-clés dans la région



30

établissements employeurs

0,02%

des établissements du secteur en France
Redressement Kyu Lab à partir des données DARES 2019



Caractéristiques

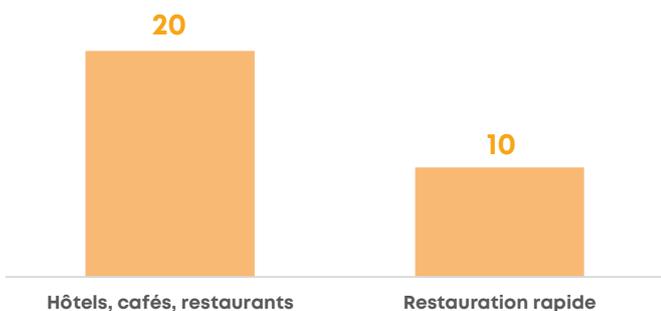
- 60% des établissements ont entre 1 à 9 salariés
- L'activité majoritaire est la **restauration traditionnelle** (44%), suivie par la **restauration rapide** (37%) et les **hôtels** (15%).

Évolution du nombre d'établissements par activité

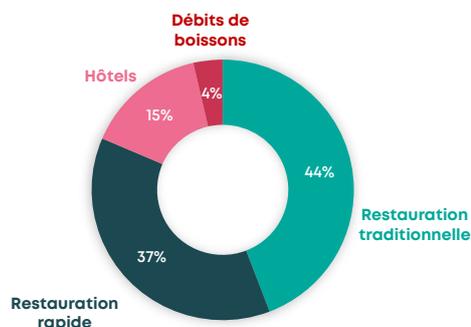
Entre 2018 et 2019, le nombre d'établissements employeurs diminue et passe de 46 à 30. Cette diminution se retrouve dans toutes les activités, notamment pour la **restauration traditionnelle** (17 établissements en 2018 et 12 en 2019), la **restauration rapide** (16 en 2018 et 10 en 2019), ainsi que les **hôtels** (passant de 9 à 4 établissements).

Source : INSEE, SIRENE, redressement et projection Kyu Lab 2018-19 à partir des données ministère du Travail

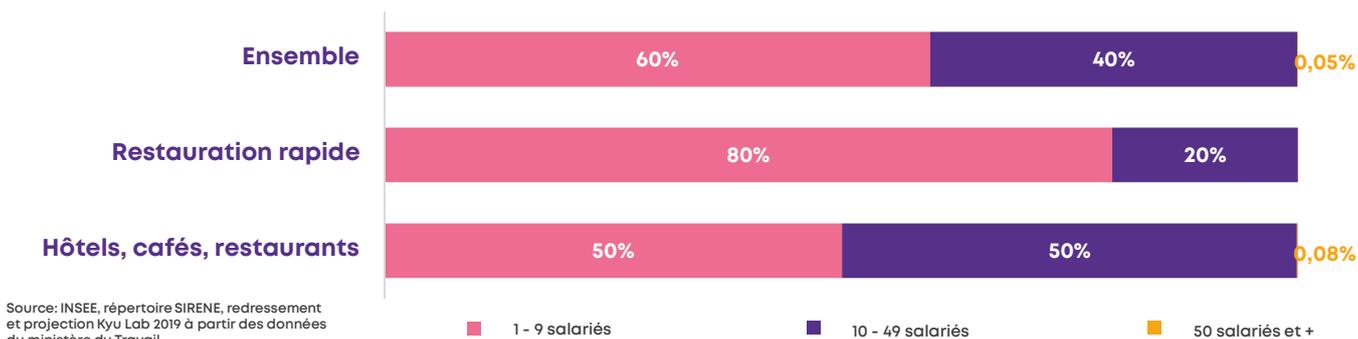
Répartition du nombre d'établissements selon la branche



Répartition des établissements par activité (en %)



Répartition des établissements par branche et par taille (en %)



Source: INSEE, répertoire SIRENE, redressement et projection Kyu Lab 2019 à partir des données du ministère du Travail.

3. Besoins en main d'œuvre du secteur dans la région



170

projets de recrutement en moyenne par an dans la région (estimés par Pôle Emploi, moyenne annuelle observée entre 2014 et 2023)

44,1%

des recrutements dans le secteur sont jugés difficiles par les employeurs dans la région entre 2014 et 2023



Les métiers du secteur qui recrutent chaque année dans la région

BMO Pôle Emploi, moyenne annuelle 2013-2022

80 cuisiniers, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration

40 serveurs de cafés restaurants

20 dans les métiers de l'hôtellerie

10 chefs cuisiniers et 10 cadres de la restauration et de l'hôtellerie

4. La formation dans le secteur

La formation des salariés



31

entrées de formation dans la région en 2022 via un **financement AKTO***
Données formation AKTO 2022, par date de début

*Financées sur le Plan de développement des compétences (PDC)

La formation des demandeurs d'emploi



160

entrées de formation dans la région pour les demandeurs d'emploi en 2022 (secteur Hôtellerie Restaurations)

50% par le Conseil Régional

31% financées par Pôle Emploi (AIF, AFC, POEI, AFPR, POEC*)



56% des entrées en formation correspondaient à des formations certifiantes :

25% d'entre-elles en cuisine

13% en gestion de restaurants – hôtels

13% en restauration rapide

Source : Entrées en formation des demandeurs d'emploi, Pôle Emploi, 2022

* POEC: financement Pôle Emploi et AKTO

La formation en alternance et par voie scolaire professionnelle dans la région en 2022



16

contrats d'apprentissage
(28 contrats en 2021)



5

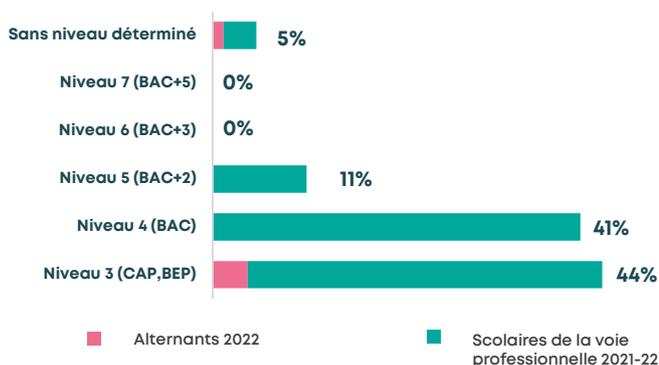
contrats de professionnalisation
(9 contrats en 2021)



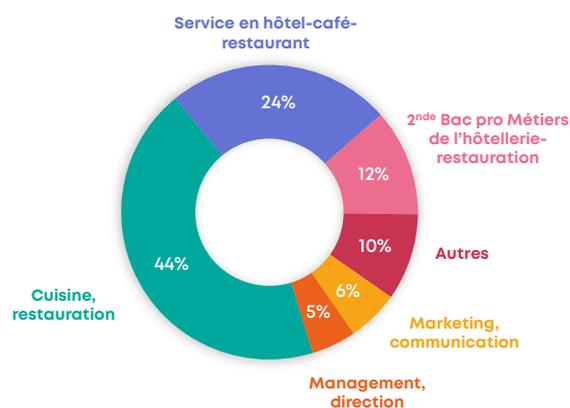
388

scolaires de la voie professionnelle
dans la filière Alimentation, hôtellerie, restauration, tourisme :
- 226 scolaires en cours de cursus
- 162 scolaires en fin de cursus
(DGESCO, année 2021-22)

Répartition des flux de formés dans le secteur par niveau (%)



Répartition des alternants et scolaires de la région, par thème de formation (%)



FOCUS ALTERNANCE

Nombre d'alternants en 2022 et principales certifications préparées dans la région

RESTAURATION TRADITIONNELLE

8 contrats d'apprentissage

RESTAURATION RAPIDE

8 contrats d'apprentissage,
5 contrats de professionnalisation

En détail - les certifications préparées en alternance :

1. CAP Cuisine (10 contrats)
2. CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant (6 contrats)
3. Cuisiner (3 contrats)
4. Agent polyvalent de restauration (2 contrats)

Source : données AKTO 2022 par date de début